hellio

Actualité CEE & MaPrimeRénov’

Ce qui a changé depuis le 1er septembre 2026
et ce qui arrive au 1er janvier 2027

Web-conférence du 19 novembre 2026



1. CEE & MPR en 2026

hellio

hellio

Six dates qui changent vos dossiers

1er sept. 2026

MPR par geste recentré sur les PAC
PAC individuelle agréée exigée pour le Coup de pouce chauffage CEE

15 oct. 2026

Plan d'électrification : annonce de la PAC « 100 % CEE » au 1er janvier 2027

16 nov. 2026

Nouvelle grille de précarité énergétique et nouveaux coefficients Coup de pouce

17 nov. 2026

Entrée en vigueur des bonifications « offres intégrées PAC » de l'ADEME

31 déc. 2026

Fin des bonus CEE solaire et CET et du Coup de pouce SSC (opérations engagées avant le 1er janvier)

1er janv. 2027

PAC hors MPR (projet), RGE exigé pour l'entreprise qui facture, contrôles sur site renforcés

hellio

MaPrimeRénov' Par geste : il ne reste quasiment que la PAC

Travaux	Avant	Depuis le 1er sept. 2026	Relais CEE possible
PAC air/eau	Éligible	Éligible *	CEE BAR-TH-171
PAC géothermique ou solarothermique	Éligible	Éligible *	CEE BAR-TH-172
Isolation (murs, combles, planchers, parois vitrées)	Éligible	Supprimé	CEE fiches BAR-EN
Chauffe-eau thermodynamique	Éligible	Supprimé	CEE BAR-TH-148 bonifiée
Chauffage ou ECS au bois / biomasse	Éligible	Supprimé	CEE BAR-TH-112 / 113
Solaire thermique (hors outre-mer)	Éligible	Supprimé	CEE BAR-TH-101 / 143
Ventilation	Éligible	Supprimé	CEE BAR-TH-125 / 127

*** Sortie annoncée au 1er janvier 2027.** Logements F et G : accès au par geste maintenu jusqu'au 31/12/2027 en métropole. Les travaux retirés restent finançables par l'éco-PTZ.

hellio

Précarité : les ménages modestes changent de catégorie

DEVIS SIGNÉS AVANT LE 16/11

- Très Modestes (bleu) → CEE précarité
- **Modestes (jaune) → CEE classiques**
- Autres ménages → CEE classiques

DEVIS SIGNÉS DEPUIS LE 16/11

- Très Modestes (bleu) → CEE précarité
- **Modestes (jaune) → CEE précarité**
- Autres ménages → CEE classiques

Île-de-France

Personnes	Très modestes	Modestes	Intermédiaires	Supérieurs
1	≤ 24 031 €	≤ 29 253 €	≤ 40 851 €	> 40 851 €
2	≤ 35 270 €	≤ 42 933 €	≤ 60 051 €	> 60 051 €
3	≤ 42 357 €	≤ 51 564 €	≤ 71 846 €	> 71 846 €
4	≤ 49 455 €	≤ 60 208 €	≤ 84 562 €	> 84 562 €
5	≤ 56 580 €	≤ 68 877 €	≤ 96 817 €	> 96 817 €
+ 1 pers.	+ 7 116 €	+ 8 633 €	+ 12 257 €	+ 12 257 €

Hors Île-de-France

Personnes	Très modestes	Modestes	Intermédiaires	Supérieurs
1	≤ 17 363 €	≤ 22 259 €	≤ 31 185 €	> 31 185 €
2	≤ 25 393 €	≤ 32 553 €	≤ 45 842 €	> 45 842 €
3	≤ 30 540 €	≤ 39 148 €	≤ 55 196 €	> 55 196 €
4	≤ 35 676 €	≤ 45 735 €	≤ 64 550 €	> 64 550 €
5	≤ 40 835 €	≤ 52 348 €	≤ 73 907 €	> 73 907 €
+ 1 pers.	+ 5 151 €	+ 6 598 €	+ 9 357 €	+ 9 357 €

hellio

PAC : ×3 pour les ménages modestes

Prime BAR-TH-171	Devis avant le 16/11	Depuis le 16/11
Bleu · très modestes	7 637 € (×5 précarité)	7 637 € (×5 précarité)
Jaune · modestes	4 364 € (×5 classique)	**4 582 € (×3 précarité)**
Violet · intermédiaires Rose · supérieurs	4 364 € (×5 classique)	4 364 € (×5 classique)

Cas type : maison de plus de 90 m², zone H1, Etas de 111 à 140 %, Même grille de coefficients pour BAR-TH-172 et BAR-TH-113.

Ménages modestes : +218 € de prime (+5 %)

CONDITIONS D'ELIGIBILITE

- Résidence principale
- PAC qui remplace une chaudière individuelle charbon, fioul ou gaz
- Modèle agréé « qualité et résilience industrielle » (https://bonus-pac.ademe.fr/)
- N° d'agrément sur la partie A de l'attestation sur l'honneur
- Note de dimensionnement remise à l'engagement

hellio

Chaudière gaz → PAC : la prime par ménage

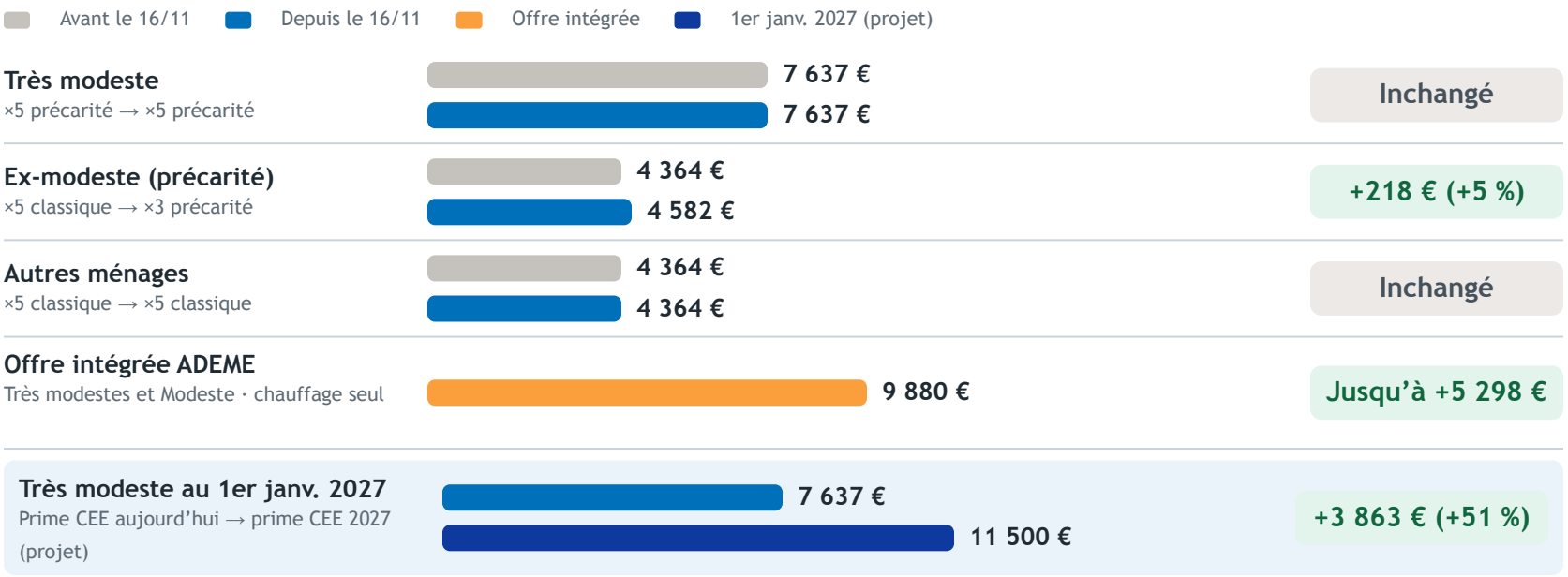

Hypothèses : BAR-TH-171, maison de plus de 90 m², zone H1, Etas de 111 à 140 %.

2027 : moyenne annoncée par le gouvernement, aucun arrêté publié à ce jour.

hellio

Offres intégrées PAC : un 2e régime à connaître

Critère	Coup de pouce Chauffage	Offre intégrée PAC (ADEME)
Qui la propose	Tout professionnel RGE, avec un obligé ou un délégataire	Uniquement un porteur sélectionné par l'ADEME (ex. CapConfort de Hellio)
Ménages	Tous	Très modestes et précarité énergétique
Prime CEE *	4 364 € à 7 637 € selon le ménage	9 880 € (chauffage) ou 11 375 € (chauffage + ECS)
Cumuls	MaPrimeRénov' et éco-PTZ possibles	Ni Coup de pouce, ni MPR, ni aide Anah demandée
Contenu	Fourniture et pose de la PAC	Conception, pose, maintenance, financement du reste à charge, électricité à prix fixe 3 ans

* Cas type BAR-TH-171 (maison de plus de 90 m², zone H1)
La PAC remplace une chaudière individuelle au charbon, au fioul ou au gaz. Offre intégrée : note de dimensionnement par émetteur dès le 1/01/2027, pilotage ON/OFF dès le 1/03/2027.

hellio

Solaire et Chauffe Eau Thermodynamique : bonus CEE jusqu'au 31/12/2026

JUSQU'AU 31 AOÛT 2026

- Forfait MPR par geste pour chauffe-eau solaire, CET et système solaire combiné
- Prime CEE standard en complément

ENGAGÉES DU 01/09 AU 31/12/2026

- Plus de MPR pour ces gestes
- Prime CEE bonifiée si chauffage et ECS 100 % décarbonés après travaux
- Fiches BAR-TH-101, 148, 162 et Coup de pouce SSC BAR-TH-143

Aucune prolongation publiée à ce jour : faites signer les devis (date d'engagement) avant le 1er janvier 2027.

hellio

Contrôles sur site : le curseur monte en 2027

Taux minimal de contrôle sur site	2026	2027	Dès 2028
PAC individuelles (BAR-TH-171, 172)	25 %	50 %	100 %
PAC et géothermie collectives (BAR-TH-178, 179, 180)	50 %	75 %	100 %
Offre intégrée PAC (Référentiel de contrôle différent de la BAR-TH-171)	50 %	70 %	100 %
Fiches « standard » : isolation BAR-EN, BAR-TH-125 et 127 collectifs, BAR-TH-143…	15 %	20 %	20 %

Contrôlée et conforme
Opération déposable

Contrôlée non conforme
Déposable seulement après mesures correctives

Contrôlé et non vérifiable
Exemple: Rampant de toitures
S'assurer que les éléments non vérifiables puissent l'être via des photos prises pendant le chantier

hellio

Fiches supprimées et projets à surveiller

SUPPRIMÉE DEPUIS LE 4/11/2026

BAR-TH-168

Dispositif solaire thermique

Fiche abrogée au 4 novembre 2026.

Projet · BAR-TH-159 PAC hybride individuelle

Suppression de la fiche envisagée. Déjà exclue du Coup de pouce depuis le 1er janvier 2026.

2. Cap sur le 1er janvier 2027

PAC en « 100 % CEE », RGE pour l’entreprise qui facture, et vos réflexes d’ici la fin de l’année.

hellio

hellio

PAC : fin du double guichet MPR + CEE

AUJOURD'HUI

Forfait MPR + prime CEE (cas type *) :

- **Bleu · très modestes** — 12 637€ (MPR: 5 000€ CEE: 7 637 €)
- **Jaune · modestes** — 8 582€ (MPR: 4 000€ CEE: 4 582 €)
- **Violet · intermédiaires** — 7 364 € (MPR: 3 000€ CEE: 4 364 €)
- **Rose · supérieurs** — 4 364 € (MPR: 0€ CEE: 4 364 €)

ANNONCÉ AU 1ER JANVIER 2027

Prime CEE seule (Primes moyennes) :

- **Bleu · très modestes** — 13 475 €
- **Jaune · modestes** — 10 420 €
- **Violet · intermédiaires** — 7 564 €
- **Rose · supérieurs** — 4 364 €

⚠ Au 17/11 : ni décret MPR ni arrêté CEE publiés. Réflexe : déposer les dossiers MPR PAC avant le 11/12 et attendre l'accord avant les travaux.

* PAC remplaçant une chaudière gaz, maison de 90 m² et plus, zone H1

hellio

Sous-traitance : qui facture doit être RGE

JUSQU'AU 31/12/2026

- Une entreprise non RGE peut vendre des travaux aidés
- Condition : un sous-traitant RGE dans la bonne catégorie
- Sous-traitance limitée à 2 rangs (depuis le 1/01/2026)

DÈS LE 1ER JANVIER 2027

- L'entreprise principale qui facture doit détenir un signe de qualité
- Le sous-traitant reste RGE dans la catégorie de travaux
- Identité et RGE des sous-traitants communiqués au client

Vérifiez dès maintenant la qualification de la structure qui émet vos devis et factures

hellio

Vos 6 réflexes d’ici le 31 décembre

1
Qualifier chaque lead PAC
Énergie remplacée (gaz, fioul, charbon ?) et catégorie de revenus selon la nouvelle grille.

2
Vérifier l’agrément PAC
Modèle agréé avant la signature du devis, n° reporté sur la partie A de l’attestation.

3
Signer avant le 1er janvier
Solaire, CET, SSC : la date d’engagement conditionne les bonus 2026.

4
Déposer les dossiers MPR PAC
Avant le 11/12, et démarrer les travaux après l’accord de l’Anah.

5
Prendre connaissance des nouveaux référentiels de contrôle 2027
A retrouver sur votre espace Primes Hellio

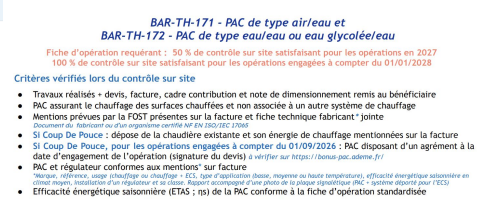

BAR-TH-171 - PAC de type air/eau et
BAR-TH-172 - PAC de type eau/eau ou eau glycolée/eau

Fiche d’opération requérant : 50 % de contrôle sur site satisfaisant pour les opérations en 2027
100 % de contrôle sur site satisfaisant pour les opérations engagées à compter du 01/01/2028

Critères vérifiés lors du contrôle sur site

- Travaux réalisés + devis, facture, cadre contribution et note de dimensionnement remis au bénéficiaire
- PAC assurant le chauffage des surfaces chauffées et non associée à un autre système de chauffage
- Mentions prévues par la FOST présentes sur la facture et fiche technique fabricant* jointe
  Document du fabricant ou d’un organisme certifié NF EN ISO/IEC 17065
- Si Coup De Pouce : dépose de la chaudière existante et son énergie de chauffage mentionnées sur la facture
- Si Coup De Pouce, pour les opérations engagées à compter du 01/09/2026 : PAC disposant d’un agrément à la date d’engagement de l’opération (signature du devis) *à vérifier sur https://bonus-pac.ademe.fr/*
- PAC et régulateur conformes aux mentions* sur facture
  Marque, référence, usage (chauffage ou chauffage + ECS, type d’application (basse, moyenne ou haute températures), efficacité énergétique saisonnière en climat moyen, installation d’un régulateur et sa classe. Rapport accompagné d’une photo de la plaque signalétique (PAC + système déporté pour l’ECS)
- Efficacité énergétique saisonnière (ETAS ; ηs) de la PAC conforme à la fiche d’opération standardisée

6
Préparer les contrôles
Note de dimensionnement conforme, PV de mise au point, photos, coût HT/TTC et autres aides sur l’attestation.

Questions

Réponses

hellio

Contacts



Thomas Bon

Responsable
Partenariats Résidentiel

tbon@hellio.com



François-Xavier Mathieu

Responsable Commercial
Pôle Partenariats
Hellio Travaux

fxmathieu@hellio.com

Merci

hellio

50 rue Madame de Sanzillon
92110 Clichy

hellio.com